



RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET
DE PRODUCTEURS AGRICOLES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tel (226) 50-36-08-25 ; Tel/Fax : 50-36-26-13 ;
site : www.roppa.info ; Email : roppa@roppa-ao.org; roppabf@liptinfor.bf

RESOLUTION DE REMERCIEMENTS

Les délégués des Plateformes Nationales membres du ROPPA participant aux travaux de la 7^{ème} Convention Ordinaire et à la 4^{ème} Convention Extraordinaire remercient chaleureusement, Son Excellence Monsieur Adama BARROW, Président de la République de la Gambie et à toutes les autorités publiques gambiennes, notamment Monsieur le Ministre de l'Agriculture pour la généreuse hospitalité et toutes les facilités qui leur ont été accordées et qui ont permis la bonne tenue des travaux.

Les délégués des Plateformes Nationales membres du ROPPA participant aux travaux de la 7^{ème} Convention Ordinaire et à la 4^{ème} Convention Extraordinaire remercient les autorités publiques des Etats membres de la CEDEAO et en particulier celles de la République du Sénégal, à travers son Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, pour les soutiens financiers et les facilités offertes pour le déplacement et le séjour des délégués à la Convention en Gambie.

Les délégués remercient également leurs collègues des plateformes nationales et particulièrement la NACOFAG et le CNCR, pour leur mobilisation, leur soutien logistique et leur accueil chaleureux et fraternel.

Les délégués remercient la CEDEAO, l'UEMOA pour leur soutien financier et logistique à l'organisation des instances de notre réseau et les exhorte fortement à poursuivre leurs appuis au ROPPA et à ses membres pour une intégration régionale complète et harmonieuse.

Aux Partenaires techniques et financiers, les délégués à la Convention expriment leur gratitude pour leur participation active et leur soutien technique et financier.

Les délégués des Plateformes Nationales membres du ROPPA participant aux travaux de la 7^{ème} Convention Ordinaire et à la 4^{ème} Convention Extraordinaire remercient les experts, facilitateurs, le personnel du Secrétariat Exécutif du ROPPA et des Plateformes Nationales pour leur accompagnement et le soutien technique aux travaux de la Convention.

Fait à Banjul, le 3 décembre 2018

La 7^{ème} Convention Ordinaire et la 4^{ème} Convention Extraordinaire